

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 34/2024

OBJET : CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ELECTRIQUE EN SOUTERRAIN – CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 août 2024

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, ORIOL Maurice, PONSON Aline, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BLAISE Véronique pouvoir à SANDON Alain, FAURE Christophe pouvoir à DAUJAN Nicolas, BARBE Sabrina pouvoir à BRUNET Michel, BARRE Sylvie pouvoir à FAURE Nathalie, MARKARIAN Jean-Maurice pouvoir à BRESCIANI Gaël, MAUSSERT Karine pouvoir à BERTUCCI Sandrine, TERRAS Tanguy pouvoir à ACHARD Laure, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, MINGORANCE Anita.

Absents : CHALAYE Franck, LAFOND Florian.

Mme Nathalie FAURE est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le conseil, en date du 8 avril 2024, a autorisé le Maire à signer la convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste et la convention de servitude à intervenir avec ENEDIS pour permettre la réalisation d'une ligne souterraine sur la parcelle cadastrée ZR 3 (le Moulin Sud).

ENEDIS a confié le soin à l'office Notarial JAURES de Bourg les Valence de rédiger les actes notariés afin d'enregistrer ces conventions de servitudes.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à signer les actes notariés rédigés par l'office Notarial JAURES de Bourg les Valence relatifs aux conventions de servitudes avec ENEDIS pour permettre la réalisation de cette ligne souterraine.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET



Envoyé en préfecture le 28/08/2024
Reçu en préfecture le 28/08/2024
Publié le 28/08/2024
ID : 026-200056547-20240827-DE_2024_34-DE